

CULTURE À DOMICILE

RAMENER LA CULTURE AUX SENIORS

Le CCAS et la médiathèque de Biot ont partagé le constat que les seniors vieillissants qui fréquentent régulièrement la médiathèque, finissent par ne plus pouvoir s'y rendre, alors même qu'ils souhaitent continuer à emprunter/consulter des ouvrages. Les deux institutions ont alors décidé de mettre en place un partenariat pour mettre à la disposition des seniors en perte d'autonomie ou à mobilité réduite, une sélection d'ouvrages, magazines, documentaires, films, DVD de musique et ouvrages adaptés (gros caractères et audio).

MISE EN PLACE DU SERVICE

Après des réunions entre les deux équipes en mai et septembre 2023, la médiathèque a sélectionné une centaine d'ouvrages à inclure dans ce service de portage. La convention de partenariat a été signée en mai 2024.

Entre octobre 2023 et janvier 2024, les éléments ont été transmis au service communication de la ville pour l'élaboration d'un livret en format papier à destination des seniors.

PRÉSENTATION ET LANCEMENT

L'action a été mise en place en avril, avec deux après-midi de tournées communes entre l'agent social du CCAS et l'agent de la médiathèque. Cette étape a été très importante car elle a permis d'expliquer auprès de chacun des bénéficiaires du portage de repas l'intérêt du projet et le fonctionnement. Certains étaient hésitants, cette rencontre leur a permis de franchir le pas et emprunter le jour même des ouvrages, c'était parti !

De plus, la présence de la journaliste du service communication a permis de mettre en valeur et communiquer sur l'action à travers différents supports de communication.



Médiathèque de Biot

Ville Amie des Aînés depuis 2024

Biot (06)

OBJECTIFS :

- Continuer à faire entrer la culture au domicile des personnes ne pouvant plus se rendre à la médiathèque ;
- Renforcer le lien social des seniors, que ce soit en direct avec les agents du CCAS ou leur entourage proche en donnant l'occasion d'échanger et de partager autour de sujets culturels divers ;
- Permettre de continuer à choisir des activités culturels malgré leur difficulté à sortir de chez eux.

PRATIQUE :

- Echanges entre le CCAS et la médiathèque ;
- Sélection des ouvrages par la médiathèque ;
- Création d'un livret de présentation ;
- Tournées de présentation auprès des seniors inscrits au portage des repas.



DES SENIORS SATISFAITS

Le bilan sera dressé en fin d'année 2024. Le bilan intermédiaire permet déjà de confirmer que cette action répond bien aux attentes des seniors en perte d'autonomie. Ceux qui bénéficient actuellement de l'action en sont ravis et font part de leur plaisir d'avoir accès à des livres, films et DVD de musique. Les équipes constatent beaucoup de sourires et plaisir retrouvés. Cette action est étendue aux 35 bénéficiaires du maintien à domicile. Le CCAS a le projet de développer cette action à destination de tous les adultes biotois en situation PMR qui la solliciterait (en 2025 sous réserve de recrutement d'un animateur ou agent social supplémentaire).



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Ville de Biot, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com